

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 598)

AMENDEMENT

N ° CF159

présenté par

M. de Courson, M. Castellani, M. Jean-Louis Bricout, M. Mathiasin et M. Morel-À-L'Huissier

ARTICLE 4 SEXIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.